

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XI^{me} ANNEE

1895



1^{er} AVRIL

No. 4

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre Sainte

RETOUR DE SAINT FRANÇOIS EN PALESTINE

FRANÇOIS foule pour la seconde fois le sol sacré de la Terre-Sainte. A-t-il pris la voie de mer, ou a-t-il suivi la route de terre? Pourquoi faut-il que les annalistes contemporains ne nous aient pas laissé le tracé de son parcours? Que d'incidents remarquables, que de faits édifiants nous aurions sans doute à enregistrer? actions, paroles, démarches, tout dans la vie d'un saint est intéressant et matière à instruction.

A défaut pourtant de la parole écrite des livres, nous avons la parole orale de la tradition, et les siècles postérieurs, en la consigniant dans leurs écrits l'ont préservée du naufrage de l'oubli. A la suite de ces auteurs d'une date plus récente, aimons à contempler le Séraphique Père vénérant d'abord les lieux sanctifiés par la présence du divin Sauveur en Egypte

En voyant les idoles tomber, d'elles-mêmes et se briser au moment où le Créateur de l'univers fait homme met le pied sur la terre des Pharaons, son cœur ressent une joie indicible ; c'est le premier triomphe du Seigneur sur l'enfer, et cette victoire, prélude de tant d'autres, répand dans tout son être une douceur qui surpasse tout sentiment. Il remercie ensuite avec l'accent d'une gratitude sincère et profonde son frère le sycomore (1) qui pour garantir des ardeurs du soleil les augustes exilés à Matarieh, leur prêtait l'ombre des rameaux, et sa sœur la source qui, pour subvenir à leurs besoins, corrigea l'amertume de ses eaux (2). Il franchit ensuite sur la branche Pélusienne du Nil le pont traversé jadis par les augustes voyageurs (3) et que les siècles ont respecté jusqu'au percement de l'isthme de Suez ; puis sous les pas de ces célestes fugitifs, nos deux pèlerins, François et frère Illuminé, pénètrent dans le désert d'Ethan. Le soleil est brûlant et la terre est aride ; sous leurs pieds et aussi loin que l'œil peut plonger, ce n'est à l'horizon que sable jaunâtre ; pas un pli de terrain pour rompre la monotonie du voyage ; pas une tige verdoyante pour reposer et récréer la vue ; pas une goutte pour étancher leur soif. Ils cheminent pourtant, selon le conseil évangélique, sans bâton, sans pain, sans argent, sans chaussures à leurs pieds, sans coiffure sur leur tête. Leur corps souffre, mais leur âme est dans la paix ; ils jouissent d'endurer les mêmes angoisses que Jésus-Enfant ; ils ressentent une indicible consolation à joindre leurs épreuves à ses épreuves ; ils sont inondés d'une joie surnaturelle en endurant par amour pour lui les peines auxquelles lui-même avait daigné se soumettre par amour pour eux. Enfin l'ange qui avait guidé dans ces dangereuses solitudes la marche du Sauveur naissant, conduisit de même ses fidèles imitateurs et, après quelques jours de la plus pénible traversée, il les fait arriver sains et saufs dans l'antique pays de Chanaan.

(1) L'âme tendre et poétique de François donnait le nom de *Frères* et de *Sœurs*, non seulement aux hommes et aux animaux, mais encore aux créatures insensibles, comme étant, aussi bien que lui, les ouvrages sortis de la main de Dieu.

(2) Cette source conserve encore aujourd'hui, dit-on, la vertu d'améliorer la vue.

(3) Ce lieu s'appelle encore présentement *El Kuntara* (Le pont).

François, nouveau Josué, aura-t-il le privilège d'établir lui-même ses enfants sur les lieux destinés à devenir le théâtre de leurs travaux et de leurs souffrances, ou comme un autre Moïse, cette terre de promesse lui sera-t-elle simplement montrée? En l'absence de documents positifs, il nous est impossible de résoudre cette question avec la certitude absolue de l'historien. Ici pourtant, estime-t-on généralement, les probabilités sont grandes en faveur de la première hypothèse et équivalent à une certitude morale.

Représentons-nous du moins ce Patriarche de la loi de grâce sur le sommet d'un point élevé, le mont Pharan, par exemple, ravi dans une de ces extases d'amour dont il était si fréquemment favorisé, entendre de la bouche d'un ange parlant au nom de Dieu, comme autrefois le père des Croyants, ces paroles prophétiques : "Lève-toi, François ; regarde au Nord et au Midi, à l'Orient et à l'Occident ; la terre qui se déroule sous tes regards, je te la donnerai, à toi et à tes enfants. Je multiplierai ta race spirituelle et je la rendrai aussi nombreuse que les grains de sable de la mer, que les étoiles du firmament, que les feuilles des arbres qui jonchent le sol à l'automne. Sache que par leur ministère je serai glorifié en ces lieux que j'ai choisis pour être le théâtre de mes merveilles en tout temps et comme le trône de mes infinies miséricordes. Pourtant ils n'entreront en possession de cet héritage, qu'après avoir subi mille souffrances et ne l'acquerront qu'au prix de l'effusion du sang de plusieurs milliers d'entre eux. Comme les Hébreux ne durent la possession de cette même Terre promise qu'à la force de leurs bras, de même tes enfants devront la conquérir par leur valeur invincible, mais leurs armes seront des armes toutes spirituelles, la patience dans les tribulations, la mortification de la vie, l'abnégation d'eux-mêmes, une humilité à toute épreuve, et par-dessus tout une parfaite subordination à ma sainte volonté. Des persécutions de tous genres s'élèveront pour les opprimer et s'efforceront sans relâche de les anéantir. Réduits à eux-mêmes, ils ne pourraient faire face à tant d'ennemis et sortir victorieux ; mais je veillerai sur eux, et, à moins qu'ils ne m'abandonnent les premiers, jamais, pour moi, je ne les abandonnerai."

Cette communication divine n'est peut-être que le fait d'une pieuse fiction de notre part ; mais ce qui est hors de toute contestation, c'est que l'événement le justifia de tous points,

Quel Ordre fut jamais aussi nombreux dès son début ? à quelles épreuves ne fut-il pas soumis ? quelle patience héroïque n'opposa-t-il pas toujours aux contradictions ?

Une fois sur la terre de Palestine de quel côté François dirigea-t-il ses pas ? quels lieux visita-t-il ?

Wadding se référant au récit de Thomas Célano, dont nous verrons bientôt le témoignage, et à une pièce en vers latins de Pic de la Mirandole, dit sans entrer dans aucun détail : “ Il monta dans la région de Palestine et parcourut la Syrie et la Galilée (1). ”

Quaresmius veut qu'après avoir débarqué à Saint-Jean d'Acce et visité, tant avant son départ pour l'Egypte qu'à son retour de cette contrée, en Palestine Jaffa, Ramleh, Lydda, Emmaüs, Jérusalem et Bethléem ; en Samarie, Sichar et le puits de la Samaritaine ; en Galilée, Nazareth, le mont Thabor, Cana et Tibériade, il soit passé à Antioche où nous le trouverons bientôt. Il donne à ces pèlerinages des raisons de convenance pieuse, mais ne cite aucune particularité de ces voyages.

Calaorra est plus explicite. Il nous montre d'abord François à Gaza, ville ruinée, mais à jamais célèbre par le souvenir de Samson, à Gerara et à Bersabée. Négligeant, toujours d'après notre auteur qui sera notre guide dans notre narration, Ascalon, patrie de la célèbre Sémiramis et du tyran Hérode l'Ascalonite, l'incomparable pèlerin se serait rendu à Azot, une des cinq villes royales des Philistins et où fut placée dans le temple de Dagon, l'arche d'alliance ; de là il eût passé à Ramleh, l'ancienne Arimathie, patrie du centurion Joseph qui ensevelit le corps du Sauveur. Lydda lui aurait rappelé la guérison opérée par saint Pierre en faveur du paralytique Enée ; Emmaüs, la fraction du pain ; Ramatha, le tombeau de Samuel ; puis, descendant le mont Sofin, il eût rencontré la vallée de T'érebinte ; gravissant les hauteurs de Benjamin, il eût enfin aperçu la Cité Sainte. Qui pourrait comprendre, s'écrie ici notre annaliste, les sentiments qui se pressèrent alors dans son cœur ; c'était d'abord de la joie, de l'allégresse spirituelle en voyant des yeux du corps cette ville bénie que tant de fois il avait contemplée des yeux de l'esprit. Dans l'enivrement de sa consolation intérieure, il se jette à genoux, lève les yeux au ciel, pousse des soupirs de

(1) Ascendit in Palestinæ regionem, Syriam et Galilæam peragravit.

tendresse, baigne le sol des larmes de sa dévotion. Puis, quand il eut pénétré dans la Ville Sainte, à la vue des sanctuaires de notre Rédemption changés en écuries, des basiliques autrefois fameuses, aujourd'hui ruinées, des autels profanés, des images des saints maltraitées, ses sentiments devinrent une impression de tristesse profonde ; mais ce qui surtout contrista son âme, ce fut l'impossibilité pour les chrétiens d'adorer en toute sécurité le Sauveur du monde dans la ville même où s'est opéré le mystère de notre salut.

François visite alors, poursuit notre chroniqueur, avec une onction pénétrante, tous les lieux où se rattache un souvenir évangélique ; mais celui qui sollicite surtout sa piété, celui d'où ne peuvent s'arracher ses regards, celui qui pénètre particulièrement son âme et l'atmosphère, c'est le Golgotha ! Il reconstitue dans son esprit le drame du rachat des hommes : il voit le divin Sauveur attaché à la croix entre deux malfaiteurs, abandonné de ses disciples, déchiré dans ses membres, couvert de sang, n'ayant pas dans tout son être une partie demeurée saine. Là, concentrant sur ce saint objet toutes les puissances de son âme, il se voit avec Marie au pied de la croix ; là, il entend avec les sentiments de l'humilité et de la soumission la plus profonde les sublimes enseignements qui descendent de cette chaire de douleur ; là, il pleure, il déteste la gravité des offenses faites à la Majesté divine. Son âme déborde alors de reconnaissance et s'écrie : Je vous adore, je vous bénis, ô très doux et très aimable Rédempteur, de ce que vous avez daigné effacer par votre sang précieux les péchés du monde et mourir sur ce gibet infâme. Soyez éternellement et infiniment glorifié, ô Sauveur du monde, réconciliateur des hommes, restaurateur du ciel, vainqueur des démons, triomphateur de la mort et de l'enfer.

Bethléem n'est qu'à deux heures de marche de Jérusalem. Après avoir satisfait sa dévotion dans les sanctuaires de l'une, le saint pèlerin n'aura pas pu se refuser la consolation d'aller vénérer les Lieux Saints de l'autre. Bethléem et Jérusalem ! l'*Alpha* et l'*Oméga* de la Rédemption ! le berceau et la tombe ! les vagissements de l'enfance et le cri suprême de la mort ! Deux expressions de même amour ! deux mystères d'insondable dilection ! deux théâtres où réside tour à tour le plus sublime dépouillement de soi-même : "Voici que je viens ! — Mon Père, et remets mon âme entre vos mains !" Comme à Jérusalem,

l'âme tendre et sensible de François dut se dilater, se fondre, s'abîmer en des sentiments affectueux. C'était à la fois la simplicité des bergers, l'humilité des Mages, l'empressement de Joseph, l'anéantissement de Marie. On a conservé dans la vallée de Riéti le souvenir d'une nuit où le Séraphin de l'Ombrie, trois ans après son retour de Terre Sainte, sentit naître dans son cœur le désir ardent de porter dans ses bras l'Enfant Jésus tel qu'il se trouvait au moment de sa venue sur la terre. Avec sa naïve confiance il en fit la pressante demande à Marie. L'auguste Vierge daigna lui apparaître tenant son divin Enfant dans ses bras et le déposa entre les mains de son Serviteur. Celui-ci alors baigné des larmes les plus chaudes et les plus douces à la fois, le pressa sur sa poitrine, le couvrit de ses baisers, l'entoura jusqu'au jour des marques du plus ardent amour. Pourquoi cette scène ne serait-elle pas que la répétition d'une autre dont aurait été témoin la Grotte de la Nativité et dont François aurait désiré voir le retour pour renouveler et accentuer davantage en lui les sentiments qu'elle avait fait naître ?

François eût volontiers terminé ses jours dans ces lieux bénis, partageant son temps entre la prière, la méditation des mystères qui s'y sont accomplis et la prédication de l'Évangile. Mais ce n'était pas là que Dieu le voulait. Il reprend sa route interrompue et se dirige, nous dit encore Calaoira, vers la Galilée par la Samarie.

Le premier endroit où notre historien nous le présente est Bir où la très sainte Vierge s'aperçut au retour de Jérusalem, de l'absence de son divin Fils. De là, il le fait entrer à Samarie et nous le montre à Luza, appelé plus tard Béthel, lieu célèbre par la lutte de l'ange avec le patriarche Jacob. Le voici maintenant au puits de la Samaritaine, puis à Sichem, plein des souvenirs d'Abraham et de son petit-fils Jacob. Il visite ensuite Naplouse près de laquelle se trouvent les monts Garizim et Hébal ; Samarie, où il vénère le tombeau de saint Jean-Baptiste ; Génin, théâtre de la guérison des dix lépreux dont parle saint Luc ; il traverse le torrent de Cisson, une suite de montagnes et de vallées et arrive enfin à Nazareth.

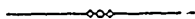
Cette ville possédait encore la pauvre demeure aujourd'hui trésor de Lorette, où s'est accompli le mystère de l'Incarnation. "Saint François, dit Thomas de Célano, se rendit à Nazareth dans le but de vénérer cette sainte maison . . . Là, il se jeta à genoux et se mit à arroser de larmes d'amour ce bienheureux

sanctuaire que Jésus et Marie ont foulé de leurs pieds.³⁹ Son âme contemplative y médite le mystère qui en sera l'éternel honneur. Il voit l'incompréhensible condescendance de Dieu pour sa créature, l'étonnement admiratif des anges, la déférence respectueuse du messenger céleste, l'attente anxieuse des justes détenus dans les Limbes, la vertueuse hésitation de Marie, la descente enfin du Verbe incréé sur la terre. Il voit le sein bienheureux du Père et le sein douloureux de la Vierge, le trône glorieux du Très-Haut et l'humble réduit d'ici-bas, l'abondance enivrante de la maison de Dieu et l'indigente pauvreté de la maison de Marie, les adorations profondes des élus et l'indifférence parfois hostile des habitants de la terre, l'impassibilité inaltérable des cieus et les privations, les souffrances, les humiliations de la terre. Ce contraste le confond ; jamais n'avait saisi d'une manière si frappante les anéantissemens du Verbe fait chair en ce lieu, et dans les sentiments de ravissement, de confusion, d'amour que cette vue lui inspire, il s'écrie au milieu de ses sanglots : " Qui êtes-vous et qui suis-je ! qui êtes-vous et qui suis-je ! "

Il est des spectacles auxquels on ne voudrait pas s'arracher ; mais plus que tout autre l'homme apostolique est le voyageur sur la terre. De Nazareth, François gagne Cana, théâtre du premier miracle de l'Homme-Dieu, le Carmel, Naïm, le Mont des Béatitudes, Tibériade et son lac, Capharnaüm, Bethsaïda, Corozain, puis il quitte la Palestine pour pénétrer en Syrie.



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.



Le Tiers-Ordre de Saint François et la Franc-Maçonnerie.

LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS PRODUIT LA VRAIE *Egalité*

Le Tiers-Ordre franciscain, dit le Pape, est une véritable école d'égalité. Nous parlons de l'égalité qui, établie sur les fondemens de la justice et de la charité, ne rêve pas de supprimer toute distinction entre les hommes, mais excelle à faire

de la variété des conditions et des devoirs de la vie une harmonie admirable, et une sorte de merveilleux concert, dont profitent naturellement les intérêts et la dignité de la vie civile. “ Si l'on considère que tous les hommes sont de même race et de même nature et qu'ils doivent tous atteindre la même fin dernière, et si l'on regarde aux devoirs et droits qui découlent de cette communauté d'origine et de destinée, il n'est pas douteux qu'ils ne soient tous égaux. Mais comme ils n'ont pas tous les mêmes ressources d'intelligence et qu'ils diffèrent les uns des autres, soit par les facultés de l'esprit, soit par les énergies physiques ; comme il existe entre eux mille distinctions de mœurs, de goûts, de caractère, rien ne répugne tant à la raison que de prétendre les ramener tous à la même mesure et d'introduire dans les institutions de la vie civile une égalité rigoureuse et mathématique. De même, en effet, que la parfaite constitution du corps humain résulte de l'union et de l'assemblage des membres qui n'ont ni les mêmes formes ni les mêmes fonctions, mais dont l'heureuse association et le concours harmonieux donnent à tout l'organisme sa beauté plastique, sa force et son aptitude à rendre les services nécessaires, de même, au sein de la société humaine, se trouve une variété presque infinie de parties dissemblables. Si elles étaient toutes égales entre elles et libres, chacune pour son compte, d'agir à leur guise, rien ne serait plus difforme qu'une telle société. Si, au contraire, par une sage hiérarchie des mérites, des goûts, des aptitudes, chacune d'elles concourt au bien général, vous voyez se dresser devant vous l'image d'une société bien ordonnée et conforme à la nature.”

Voilà ce que nous enseigne la raison. La foi à son tour, nous dit que “ Dieu a fait le pauvre et le riche, il humilie et il élève (1).” La foi nous dit que l'égalité des hommes est dans l'accomplissement de la volonté divine, je dirai dans l'équation de leur volonté à la volonté de Dieu, laquelle est une dans la multiplicité de ses manifestations extérieures. La foi nous dit que les hommes ne faisant qu'un avec la volonté de Dieu, ils sont tous sur le même pied d'égalité, d'après ce principe que deux choses égales à une troisième sont égales entre elles. L'homme que Dieu appelle à tenir le sceptre de la royauté, et celui qui doit passer toute sa vie dans la dépendance ; le riche qui doit dispenser

(1) I. Rois, II. 7.

les biens de ce monde à ceux qui en sont dépourvus, et les dépourvus de ce monde qui doivent recevoir leur subsistance des libéralités du riche, sont dans l'ordre de Dieu, dans sa volonté ; ils sont égaux entre eux par cela qu'ils remplissent chacun également un rôle dans le plan de la Providence et que leur fidélité aux desseins de Dieu les identifie avec la volonté divine.

Que le roi tyrannise le sujet, que le sujet s'insurge à tort contre le roi ; que le riche ferme ses mains aux pauvres, que le pauvre pille le riche : ce sont là des faits communs dans l'histoire de ce monde, des barrières apparentes à cette égalité qui résulte de l'ordre de Dieu accompli. Mais, à travers toutes les injustices dont fourmille le monde, la foi dit au chrétien que tous les hommes sont encore égaux en ceci, qu'ils peuvent, à l'exemple de Dieu, tirer le bien du mal ; que le sujet peut tirer le bien de la tyrannie du roi par le courage et les justes revendications que cette tyrannie provoque ; que le roi montant sur l'échafaud peut tirer le bien de la révolution qui le tue par l'héroïsme et la sainteté de sa mort. La foi dit au chrétien que rien ici-bas n'est l'effet du hasard, que les événements qui exaltent les uns et précipitent les autres sont ordonnés par la cause première et le moteur souverain ; que le grand bien, l'unique bien de l'homme est l'accomplissement de la volonté divine ; que rien au monde, s'il le veut, ne peut lui enlever la grande joie de se conformer, minute par minute, aux ordres de cette volonté dont la tendresse pour l'être fragile, qui s'appelle l'homme, se trouve au fond de ses opérations les plus mystérieuses. Aussi rien de plus fier, rien de plus calme, dans son humble fierté, que l'homme qui se tient aux ordres de Dieu. Tel était ce jeune pâtre à qui un roi demanda un jour ce qu'il gagnait à garder ses troupeaux : "Sire, répondit le berger, en gardant mon troupeau, je gagne ou je perds autant que vous, puisque vous et moi, à la tête d'un royaume ou à la tête d'un troupeau, nous gagnons ou perdons le même ciel."

Comment le Tiers-Ordre de saint François produit-il la vraie égalité ? En produisant dans l'âme de ses adeptes une plénitude de foi, un rayonnement de plus en plus vif de cette lumière divine qui fait voir à leur valeur, les hommes, les choses, les événements et les différences les plus criantes, différences dont la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, profite

pour se scandaliser et jeter la pierre à la face de la divine Providence.

En donnant à l'âme une plénitude de foi, le Tiers-Ordre produit en elle ces convictions pratiques sur l'égalité, convictions qui sont, en dernière analyse, le fondement de la vraie égalité, laquelle déconcertée par les inégalités qui foisonnent dans la vie, devra, en définitive, trouver le meilleur de sa force dans les racines qu'elle plonge dans la conscience et les espérances d'un avenir, où, au milieu de toutes les ruines des grandeurs et des richesses humaines, il n'y aura que le mérite à émerger devant Celui qui, faisant litière de tous les préjugés du monde, est venu dans ce monde entouré de misère, voué au travail et à la souffrance, définir et fonder la vraie *égalité*.

Le Tiers-Ordre franciscain doit donner la plénitude de foi : il doit être aussi dans le monde un rayonnement de la vie religieuse. Or, dans le cloître règne l'égalité la plus complète dans une juste hiérarchie de droits et de devoirs. L'humble frère convers qui est le pied de ses frères est aussi utile, dans sa sphère, devant la communauté et devant Dieu, que celui qui est la tête et commande au nom de Dieu. Si le supérieur est plus élevé que lui aux yeux du monde, il n'est en définitive, dans la maison de Dieu que le toit qui en protège les habitants, en les mettant à l'abri des tempêtes, des ouragans, des soucis, des tentations et des embarras du siècle.

Tertiaires de saint François, vous formez autant de communautés que vous formez de fraternités. Rappelez-vous que tout est grand dans la maison de Dieu, que celui qui sert est autant que celui qui est servi, que les supériorités ne sont que des services plus coûteux parfois ; qu'ils vaudront un plus long Purgatoire à ceux qui en auront trop fui la peine et trop recherché l'honneur. Qu'il règne parmi vous une sainte égalité qui ne fasse pas seulement de vous une famille dans vos réunions et à l'église, mais partout où vous êtes et où vous vous rencontrez. Que cette égalité pourtant ne soit pas la confusion. Respectez toutes les supériorités qui se trouvent sur vos pas, supériorité de la charge, du caractère, du talent, de la richesse, car elles sont toutes une émanation de la supériorité de Dieu, et partout où Dieu se montre, il faut se mettre à genoux. Mais que ceux aussi qui représentent Dieu plus particulièrement n'oublient pas de s'abaisser vers quiconque s'incline à l'exemple de Celui dont

l'humilité a fait naître la nôtre, comme son amour a fait naître notre amour.

Tertiaires de saint François, ne soyez pas seulement religieux entre vous, soyez le avec tous. Considérez le monde, votre famille, votre maison, comme autant de communités plus ou moins vastes où vous avez à remplir un office distinct. Vous n'en aimerez que mieux la situation que vous ont faite les hommes, les choses, les événements, instruments dociles et le plus souvent inconscients de la volonté divine. Vous vous trouverez mieux à votre place, vous n'envierez rien, vous ne désirerez rien, parce que dès que vous accomplirez les ordres de Dieu, tout vous sera égal.

Le Tiers-Ordre de saint François produit l'égalité, parce qu'il donne une plénitude de foi et parce qu'il relève les moindres actes de l'existence en leur donnant, pour ainsi dire, la consécration de la vie religieuse. Je dois ajouter : parce que son trait distinctif est de donner l'amour du pauvre, et celui de la pauvreté ; au riche, l'amour du pauvre ; au pauvre, l'amour et le culte de sa pauvreté. Ce simple énoncé nous conduit naturellement à cette *fraternité* que saint François a fondée, à la suite de Jésus-Christ, par la mission providentielle qu'il accomplit en rapprochant le riche du pauvre, et en relevant le pauvre à ses propres yeux. C'est ce qui nous reste à voir.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



Compassion de Marie au pied de la Croix

APRÈS de la croix de Jésus se tenait sa Mère. O ma Souveraine, où étiez-vous ? Était-ce seulement auprès de la croix ? Non, assurément, mais sur la croix avec votre Fils. Là vous étiez crucifiée avec lui ; il l'était dans son corps, vous l'étiez dans votre cœur ; ses plaies étaient répandues par tout son corps, et elles étaient réunies dans votre cœur. Là, ô Reine, votre cœur fut percé de la lance, là, il fut couronné d'épines ; là, abreuvé

de moqueries, d'opprobres et d'injures, rassasié de fiel et de vinaigre. O Reine, pourquoi êtes-vous allée vous immoler pour nous ? La passion du Fils était-elle donc insuffisante si la Mère n'était crucifiée avec lui ? O cœur tout d'amour, pourquoi vous êtes-vous changé en un globe de douleur ? O ma Souveraine, je cherche à contempler votre cœur, et ce que je vois n'est point ce cœur, mais de la myrrhe, de l'absinthe et du fiel. Je cherche la Mère de mon Dieu, et je ne trouve que des crachats, des fouets et des blessures, car vous êtes tout entière changée en ces choses.

O pleine d'amertume, qu'avez-vous fait ? Vaisseau de sainteté, comment êtes-vous devenue un vaisseau de douleur ? Pourquoi, ô Reine, n'êtes-vous point demeurée solitaire dans votre demeure ? Qu'êtes-vous allée faire au Calvaire ? Il n'était point dans vos usages de paraître à de semblables spectacles. Comment la timidité naturelle aux femmes, comment l'horreur du crime qu'on y accomplissait ne vous a-t-elle pas arrêtée ? Pourquoi votre pudeur virginale ne vous a-t-elle pas éloignée ? Pourquoi le dégoût d'un tel lieu, la multitude du peuple, la haine du mal qui se commettait, n'ont-ils point retenu vos pas ? Pourquoi ne fûtes-vous point détournée par le retentissement des clameurs, par la rage des insensés, par l'assemblée innombrable des agents du démon ? Vous n'avez point considéré tout cela, ô Reine, parce que votre cœur, devenu étranger à tout dans son amertume, n'était plus en vous, mais tout entier dans l'affliction de votre Fils, dans les blessures du votre Unique, dans la mort de votre Bien Aimé. Votre cœur voyait non point la multitude, mais les blessures de Jésus ; non point la presse, mais les trous des clous ; non point les clameurs, mais les plaies du Sauveur ; non point l'horreur du crime, mais la douleur de celui qui souffrait.

O ma Souveraine, retournez au lieu où vous étiez d'abord, de peur qu'en perdant notre Pasteur nous ne vous perdions aussi, et qu'un même instant ne nous prive de la protection du Fils et de la Mère. Ce n'est point la coutume qu'une semblable condamnation soit portée contre une femme, et cette sentence n'a point été dirigée contre vous. Mais, je le crois, vous n'entendez point ce langage, car vous êtes remplie d'amertume, et votre cœur, ô Reine, est tout entier absorbé dans la passion de votre Fils. O prodige ! vous êtes tout entière dans les blessures de Jésus, et Jésus crucifié est tout entier dans le plus intime de

votre cœur. Comment se fait-il que, contenant votre cœur, il soit contenu par lui ? O homme, blessez votre cœur si vous voulez comprendre une semblable question. Que les clous et la lance ouvrent ce cœur, et la vérité viendra s'y établir ensuite ; autrement le soleil de justice n'entrera point dans un cœur fermé.

Mais, ô Souveraine, ainsi déchirée, transpercez vous-même nos cœurs ; renouvez dans ces cœurs et votre passion et celle de votre Fils. Unissez à notre cœur votre cœur percé de blessures, afin que nous soyons percés aussi des mêmes blessures.



Pourquoi du moins n'ai-je pas votre cœur en ma possession, afin qu'en quelque lieu que j'aie, je puisse, ô Reine, vous considérer sans cesse crucifiée avec votre Fils. Si vous ne voulez pas me donner votre Fils crucifié, si vous me refusez votre cœur percé des traits de sa passion, je vous en conjure, au moins accordez-moi les blessures de ce cher Fils, les injures, les moqueries et

les opprobres qu'il endura, et tout ce que vous ressentîtes vous-même. Quelle mère ne s'empresserait d'éloigner d'elle et de son fils les souffrances, s'il était en son pouvoir de les faire retomber sur son esclave. Mais si vous êtes tellement enivrée de ces douleurs que vous ne vouliez en séparer ni votre cœur ni votre Fils, permettez au moins à mon indignité profonde de s'unir à ces ignominies et à ces plaies, et de me joindre, comme une consolation dans vos peines, à vous et à votre Fils. Oh ! quel serait mon bonheur si je pouvais seulement vous être associé dans vos tourments ! Qu'y a-t-il, en effet, de plus désirable, ô Souveraine, que d'avoir son cœur uni à votre cœur et au corps transpercé de votre Fils ? Votre cœur n'est-il pas rempli de sa grâce ? et si ce cœur est ouvert, cette grâce ne se répand-elle pas sur le cœur qui lui est uni ? Si votre Fils est la gloire des bienheureux, comment de son corps transpercé la douceur de cette gloire ne découlerait-elle pas sur le cœur qu'il s'est associé ? Je ne comprends pas qu'il puisse en être autrement ; mais je crains d'être encore bien éloigné alors que je crois toucher au terme.

O ma Souveraine ! pourquoi ne m'accordez-vous pas ce que je vous demande. Si je vous ai offensé, percez mon cœur pour satisfaire votre justice. Si je vous ai été infidèle, je vous demande des blessures pour récompense. O Reine, où est votre tendresse ? où est votre immense miséricorde ? Pourquoi vous montrez-vous, cruelle à mon égard, vous qui avez toujours été pleine de bonté ? Pourquoi êtes-vous pour moi si inexorable, vous dont la douceur et la miséricorde n'ont jamais défailli ? Pourquoi êtes-vous devenue si dure, vous dont les libéralités et les largesses ont été bénies dans tous les temps ? Je ne demande ni la splendeur du soleil, ni l'éclat des astres ; je ne désire que des blessures. Pourquoi donc êtes-vous si avare d'un pareil don ? Ou enlevez-moi la vie du corps, ou blessez mon cœur, car je suis couvert de confusion et de honte quand je vois Jésus, mon Seigneur, tout meurtri, et vous, ma Souveraine, blessée de ses douleurs, et que je me considère, moi le plus indigne de vos serviteurs, sans le moindre tourment. Ah ! je sais ce que je ferai : prosterné à vos pieds je prierai sans interruption, avec gémissement, avec larmes ; j'élèverai la voix, et mon importunité sera telle qu'enfin vous m'exaucerez. Si vous me maltraitez afin de m'obliger à me retirer, je demeurerai inébranlable, je souffrirai

vos coups jusqu'à ce que j'en sois accablé, car je ne demande rien autre chose que des blessures. Si, au contraire, loin de me frapper vous me comblez de faveurs, je n'en persévérerai pas moins ; je recevrai vos faveurs, et par ces faveurs mon cœur se sentira blessé d'amour. Si enfin vous ne m'adressez aucune parole, alors ce même cœur sera percé par la tristesse et l'amertume, et ainsi je ne me retirerai point sans douleur.

(*Œuvres spirituelles de S. Bonaventure.*)



DISCOURS

D'INTRODUCTION AU CONGRES DES TERTIAIRES FRANCISCAINS,

Tenu à Novare

Les 24, 25, 26, 27 septembre 1894

PRONONCÉ PAR LE **Rme P. Louis de Parme**

MINISTRE GÉNÉRAL DE TOUT L'ORDRE DES FRÈRES-MINEURS

— — — — —

U'EST avec une vraie consolation que je salue ici, réunie au nom de saint François, une part choisie de cette grande famille franciscaine qui, après une vie de sept siècles, est toujours féconde parce qu'elle a une mission à accomplir, un idéal élevé à atteindre et à faire connaître. Il y a douze ans, tandis que le monde entier, dans une admirable unité de sentiments, préparait des fêtes somptueuses et de nombreux hommages à la mémoire de notre Père commun, la plus haute autorité de la terre, indiquait dans une merveilleuse encyclique le *Tiers-Ordre franciscain* comme un espoir pour le soulagement de ces maux terribles qui menacent aujourd'hui notre société. Vraiment, la puissante voix du Vicaire de Jésus-Christ produisit un effet merveilleux : une multitude de personnes de tous les degrés de la hiérarchie sociale, civils et ecclésiastiques, du plus humble au plus élevé, donnèrent leurs noms à la Sainte Milice du Tiers-Ordre de saint François. Moi-même, alors à Parme, préposé au ministère des âmes et Commissaire du Tiers-Ordre, je fus non seulement témoin, mais je coopérai, selon mes pauvres forces, à en accroître le nombre. Déjà les associés étaient nombreux

chez le sexe pieux, mais ils laissaient à désirer dans l'autre sexe. Fait ministre provincial, je ne cessai de travailler, dans la sphère d'action que mon nouveau poste avait élargie, afin que le Tiers-Ordre produisit les fruits abondants qu'on en attend, et je voulus continuer d'assister personnellement bien des fois aux réunions mensuelles de ma résidence provinciale. Appelé au gouvernement de tout l'Ordre des Mineurs par ce Dieu qui choisit les instruments les plus faibles, afin que dans leurs œuvres resplendisse davantage son pouvoir universel, je continuai à suivre cette voie (d'ailleurs un des devoirs de ma charge), et, profitant de l'occasion propice du Jubilé pontifical, je voulus que le Tiers-Ordre de saint François prit part, dans un pèlerinage à Rome, aux manifestations générales. Ce fut précisément dans cette réunion de gens de toutes nations, que l'on comprit mieux l'opportunité des liens plus étroits entre les diverses congrégations éparses dans le monde, afin qu'entretenu par ces relations, soutenue par l'accomplissement des mêmes actions, l'influence du groupe devint irrésistible et produisit des effets plus assurés et plus étendus. J'accueillis donc, en y applaudissant et en la bénissant, l'idée que me communiquèrent quelques âmes éprises du zèle et de l'amour du bien, d'organiser dans tout le monde la puissante unité du Tiers-Ordre franciscain, en réponse aux fins que lui assigne la Providence, et aux espérances que l'Eglise fonde sur lui.

Béni par le Chef suprême de la catholicité, le Pontife Romain, dont, non-seulement comme catholiques, mais comme Franciscains, nous devons spécialement demeurer les sujets, une première réunion privée se tint en France, (1) pays des généreuses initiations ; on y agita beaucoup de sages projets, et le Tiers-Ordre de cette noble nation y reçut une impulsion vigoureuse et efficace. Aujourd'hui s'ouvre pour la même fin à Novare, avec la bénédiction et les spéciales faveurs de Léon XIII, sous la présidence honoraire du zélé pasteur de cette Eglise, le premier Congrès italien, avec la confiance assurée que la sanction et la bénédiction du Chef suprême de la Chrétienté sera confirmée dans le ciel, assurant une vraie réussite à nos tentatives et à nos bonnes intentions.

Le rappel aux principes, mes frères, est pour toute institution

(1) Chez M. Harmel.

le moyen de se retremper et de retrouver de nouvelles forces ; ce qui est vrai dans la généralité l'est bien plus encore pour les associations religieuses, car la force des idées dont elles sont formées, brille d'un éclat vraiment surnaturel chez les hommes saints qui les établirent. Étudier ce que le Tiers-Ordre fut à l'aurore de sa vie, c'est donc (eu égard aux conditions diverses de notre temps) étudier ce qu'il doit être aujourd'hui. Combien nous serions heureux si la flamme de foi et d'amour que le Séraphique Patriarche alluma dans le cœur de ses premiers disciples, venait aujourd'hui opérer ce renouvellement moral qui est un besoin pressant de notre société. Bien qu'elle soit incroyante, sceptique, orgueilleuse, elle est plus qu'on ne croit assoiffée de foi, d'amour jusqu'à comprendre et admirer avec enthousiasme la terrible grandeur du sacrifice chrétien.

Dans les grands cataclysmes sociaux, Dieu prépare les moyens par lesquels la société se recompose sur des bases nouvelles, sans perdre la continuité de sa vie. Après la destruction de l'empire romain, saint Benoît qui éclaira de si merveilleuses splendeurs cet âge ténébreux, satisfait aux besoins urgents des peuples affligés et de cette Europe parcourue par les barbares et devenue inculte faute de cultivateurs. Autour de ses monastères fleurirent les écoles, surgirent les cités et se transmit aux générations futures la flamme vitale de la religion et de la civilisation. De la barbarie et de ses nombreuses et désastreuses déprédations sortit et se continua la féodalité, embryon imparfait de société plutôt que société réelle, dans laquelle le droit de propriété était étrangement confondu avec celui de suzeraineté, et qui, lorsque les germes mauvais se firent jour, conduisit à un désordre général et à une grande perturbation de mœurs. Elle reçut les premiers et terribles coups de Grégoire VII, d'impérissable mémoire, qui éleva saintement les âmes pour leur faire comprendre la grandeur du ministère spirituel, et par lui, de la fin éternelle qui donne seule quelque valeur à notre vie mortelle : mais au temps de saint François s'accomplissait la nouvelle et grande transformation qu'on appela l'âge des Communes, et ce fut pour cette crise terrible que le Seigneur suscita le renouvellement spirituel de ce François qui reçut dans sa chair l'impression miraculeuse du signe de l'amour divin.

L'esprit païen, dont notre faible nature contient le germe, avait obscurci la connaissance du bien dans les intelligences et

personne ne savait distinguer la route. Les droits de l'État étaient opposés à ceux de l'Eglise, les droits des feudataires à ceux des peuples, les droits des compagnies et des métiers à ceux des Communes. Les rois marchaient contre les rois, les peuples contre les peuples, les communes contre les communes, les populations étaient en guerres intérieures, et luttaienent contre les nobles ; les nobles se faisaient la guerre et la faisaient aux populations. L'état moral n'était pas meilleur : le schisme des Grecs, l'hérésie d'un nouveau manichéisme, les impuretés des historiens, de la science grecque, des courtisans, des magiciens, les sciences occultes, les superstitions secrètes ou publiques étaient générales ; les hommes oublieux de Jésus Christ dans lequel s'accomplit ce mouvement ascensionnel de l'esprit jusqu'aux choses spirituelles, se jetaient sur les plaisirs, la cupidité, les ambitions cruelles pour ces biens de la terre qui, ne pouvant satisfaire l'insatiable avidité du cœur humain, créé pour des bonheurs plus élevés, suscitaient des tumultes séditieux, les révolutions incessantes, les haines ferocees et les vengeances d'autant plus horribles qu'elles étaient méditées et accomplies avec une voluptueuse cruauté. A cette même heure des socialistes antiques, les pauvres de Lyon, faussant la doctrine de la pauvreté évangélique, attaquaient leur prochain, appelant *la possession un crime chez ceux qui possèdent* pour acquérir eux-mêmes avec abondance des biens qu'ils n'auraient pas gagnés à la sueur de leur front : c'était alors que parodiant la fraternité évangélique, les Albigeois, ces antiques anarchistes, sapaient les bases de la société, supprimant les degrés hiérarchiques par lesquels s'exerce l'autorité bien nécessaire de toute association humaine ; le droit ayant disparu, la force matérielle demeurait seule maîtresse, avec sa cruauté bestiale, avec les duels, les vengeances privées et publiques ; il semblait que l'honneur d'une société ne pût se laver que par de nouveaux méfaits.

Le monde, dégoûté et fatigué des entreprises guerrières se tournait avec cupidité vers le commerce et bientôt à la férocité soldatesque s'ajouta l'âpreté mercantile ne craignant ni la tromperie, ni l'injuste gain ; aussi, par un rapprochement étrange mais assez juste, Passavanti plaçait-il les usuriers sur le même pied que les brigands.

(A suivre.)



SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIÈCLE ET SON INFLUENCE

— — — — —
LE SAINT (*suite*)

UN jour, qu'environné d'une foule immense, il prêchait dans une plaine, à Morbégno, en Lombardie, le ciel se couvrit de nuages, et un orage éclata. Le peuple, cependant, avide de l'entendre, demeurait suspendu à ses lèvres et ne s'enfuyait pas. Touché de ce spectacle, le Saint fit une courte prière : bientôt la pluie commença à tomber par torrents ; mais elle épargna miraculeusement tous ceux qui se pressaient autour de lui. L'espace qu'ils occupaient ne reçut pas une seule goutte d'eau, tandis que, tout à l'entour, et à quelques pas de distance, le sol était inondé. Les fidèles furent si enthousiasmés par ce prodige, qu'ils se saisirent du manteau de Capistran et le conservèrent comme une relique. A Peterwardein, en Hongrie, dans des circonstances analogues, il détourna une tempête qui menaçait ses auditeurs.

Ce n'est pas impunément qu'on insultait à ses vertus.

Pendant son séjour à Breslau, des hérétiques voulurent le confondre. Ils placèrent dans un cercueil un jeune homme vivant ; puis, feignant d'être catholiques, ils allèrent prier le Thaumaturge de vouloir bien rendre la vie à ce prétendu mort. Instruit divinement de la ruse, l'homme de Dieu leur répondit avec un accent terrible : "Que son partage soit à jamais avec les morts." Les hérétiques, le raillant, ameutèrent la foule et annoncèrent que l'un des leurs, plus puissant et plus saint que le moine, allait ressusciter ce cadavre. L'imposteur désigné s'approcha du cercueil ; mais ce fut vainement qu'il appela son complice. Celui-ci avait réellement cessé de vivre : la vengeance divine l'avait frappé.

Son empire sur les créatures s'étendait par-delà le tombeau. Pendant qu'il prêchait à Vienne, en Autriche, une jeune fille, nommée Catherine, qui habitait avec ses parents, à deux milles

de Lach, disparut tout à coup. Depuis deux jours on la cherchait inutilement, lorsqu'on la découvrit enfin noyée au fond d'un puits. Le bruit des prodiges opérés par Capistran avait pénétré jusque dans les moindres bourgades ; aussi, pleins de cette foi robuste qui brave tous les obstacles, le père et la mère n'hésitèrent pas à espérer et à solliciter un miracle. Emportant avec eux le corps de la morte, ils partirent aussitôt pour Vienne. Ils y arrivèrent le quatrième jour après le trépas. Se prosternant aux pieds du Saint, ils lui présentèrent le cadavre : dès que Capistran l'eut touché, l'enfant revint à la vie. "Lors de notre départ pour la Moravie, ajoute Nicolas de Fara, nous avons traversé la bourgade de Lach ; nous avons vu la jeune fille ressuscitée et sa mère ; nous avons conversé avec elles."

Chose plus admirable encore ! les Bienheureux, au sein même de la gloire, exécutaient ses ordres et lui étaient aveuglément soumis. Citons, à ce propos, deux faits des plus solidement constatés.

Il s'occupait avec ardeur de la canonisation de saint Bernardin de Sienne. Or, à l'heure même où la cour de Rome consentait à reprendre l'examen de cette cause, les miracles cessaient tout à coup au tombeau de saint Bernardin. Les ennemis des Frères-Mineurs en prenaient occasion pour mettre en doute la sainteté de l'apôtre de l'Italie et s'opposer à sa glorification. Capistran se rend alors à l'endroit où reposait le corps de son illustre ami : "Pendant votre vie mortelle, lui dit-il, vous m'avez obéi, je demande aujourd'hui une nouvelle preuve de votre soumission " et je vous ordonne de faire de nombreux miracles." Il avait parlé avec la foi qui transporte les montagnes : dès le lendemain, les malades se pressaient en foule au tombeau du Saint et tous s'en retournaient guéris.

Sur ces entrefaites, le B. Thomas de Florence était mort à Rieti. Des guérisons s'opéraient aussi par son intercession et en telle abondance que l'on parlait déjà de le canoniser avant Bernardin. Mais Capistran part pour Rieti ; il commande au frère Thomas de ne plus faire de prodiges. Thomas, en fils obéissant, se montre désormais insensible aux supplications des fidèles. Ce n'est que quelques années plus tard que, sur un nouvel ordre de Jean, il recommence à exaucer les prières qu'on lui adresse.

Son regard prophétique perçait les voiles de l'avenir.

En 1431, mourait Martin V, après un règne consacré à guérir les maux qu'un long schisme avait produit dans l'Eglise. Notre Saint, alors à Rome, l'avait assisté dans sa dernière maladie et un signe du ciel lui avait révélé la mort prochaine du Pontife. Environ un mois après, Eugène IV fut élu par le suffrage unanime des Cardinaux. Jean de Capistran, auquel il était lié d'une étroite amitié, lui avait prédit, depuis quelque temps, le Souverain Pontificat. Etant venu un jour le visiter, alors qu'il était cardinal, au lieu de prendre congé de lui en lui baisant la main, selon l'usage, il se prosterna à ses pieds. Le cardinal désira savoir le motif de cette marque extraordinaire de respect : le Saint lui répondit " qu'il le vénérât pour la dernière fois comme archevêque de Sienne, parce que bientôt il serait Pape."

Au mois de mars 1447, Eugène IV descendait à son tour dans la tombe. Le Saint, qui prêchait le carême à Aquila, apprit, par révélation, la mort du Pontife. Il avait pour compagnon un religieux allemand, nommé Nicolas, ils récitaient ensemble l'office divin, et avaient l'habitude d'y ajouter, en finissant, une oraison pour le Vicaire de Jésus-Christ. Son compagnon, ignorant la mort d'Eugène, dit, en récitant cette oraison : *Famulum tuum Eugenium*. Le Saint l'avertit de dire : *Famulum tuum Nicolaum*. — " Mais, s'écria le frère Nicolas, je ne ser. i jamais Pape ! " Dès que l'office fut terminé, Capistran dit à son naïf compagnon, par manière de plaisanterie : " Si jamais je suis Pape, je vous ferai cardinal." Puis il lui apprit qu'Eugène était mort et que son successeur porterait le nom de Nicolas V.

Nicolas V, nommé dans le siècle Thomas de Sarzano, avait entendu, lui-même, Capistran lui prédire ses hautes destinées. Promu à l'archevêché de Bologne, en récompense des services qu'il avait rendus à l'Eglise en Allemagne, sa modestie lui faisait regarder cette récompense comme bien supérieure à ses mérites. Saint Jean de Capistran vint le féliciter en ces termes : " Vous voilà archevêque, mais vous n'en resterez pas là ; vous courez " au cardinalat et vous marchez, d'un pas non moins rapide, " vers la tiare." Thomas de Sarzano rougit et pria le Saint de s'abstenir d'un langage évidemment frivole. " Votre foi, lui dit " Capistran, est en rapport avec votre nom. Vous êtes Thomas " maintenant ; mais bientôt vous quitterez ce nom et avec lui " votre incrédulité." Lorsque, deux années après, l'archevêque de Bologne fut monté sur le siège de saint Pierre, Capistran lui

écrivit pour lui offrir ses hommages et lui rappeler sa prédiction :
“ Vous voyez aujourd’hui, très Saint Père, que vous avez été
“ Thomas, lorsque vous avez refusé de me croire.

Telles étaient dans saint Jean de Capistran, les vertus et la sainteté ; elles dominent et expliquent toute sa vie. Elles livrent le secret de sa prodigieuse influence et de ces œuvres immortelles qu’il lui fut donné d’accomplir. Car, ne l’oublions pas, s’il exerça sur son siècle un ascendant sans pareil, s’il régna par l’éloquence et le courage, s’il décida du sort des peuples et des couronnes, s’il tint, à certains jours, entre ses mains, les destinées de la civilisation et de l’Europe, c’est qu’avant de saisir le glaive de la vérité, il sut immoler, dans son cœur, les aspirations de la nature déchue ; c’est qu’il retraça, dans son âme, cet idéal de sacrifice et d’amour dont le Christ est le type éternel. “ Les Saints, on l’a dit justement, portent le monde, ” et l’étendue de leur action est en raison directe de leur abaissement volontaire et de leur humilité.



STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

Etude Historique, Topographique, Scripturale, Morale et Archéologique

SEPTIÈME STATION

JÉSUS TOMBE UNE DEUXIÈME FOIS

I

DAS plus que la première, cette nouvelle chute de Jésus n’a été consignée dans l’Evangile. Seule la tradition nous en a conservé le souvenir.

La montée devenait plus rapide et les mauvais traitements étaient les mêmes. Mais ce qui causa plus spécialement cette chute, ce fut la vue de la sentence de mort affichée à une colonne.

II

A 200 pieds de la maison de Véronique, arrivés à l’extrémité de la rue, nous nous trouvons sous la *porte judiciaire*. C’est ici

que se trouvait le mur d'enceinte de la ville du temps de Notre-Seigneur.

Chez les Juifs et chez plusieurs autres nations de l'Orient, les magistrats et les anciens se réunissaient sous les portes des villes pour délibérer sur les affaires publiques et rendre la justice. Ces portes étaient des forteresses remplaçant à peu près les hôtels de ville, les palais des souverains, les palais de justice, les casernes et les prisons de nos jours. Si, par exception, une sentence quelconque avait été portée dans l'intérieur de la ville, elle devait être affichée à une colonne de la *porte judiciaire*, voire même proclamée par le héraut pour être facilement connue du public. C'était le cas de la sentence de mort portée contre Jésus. Les gouverneurs romains, ne s'astreignant pas aux usages judaïques, rendaient leurs sentences dans leurs pretoires situés dans l'intérieur de la ville ; mais les Juifs, jaloux observateurs de leurs coutumes, exigeaient que la sentence fût affichée à une colonne de la Porte judiciaire et quelques-uns prétendent même qu'elle était proclamée à haute voix par le crieur public, au passage du condamné.

Déjà nous avons vu à la première station le texte de la sentence que la tradition nous donne comme authentique. Cette sentence n'aura pas manqué d'exciter l'imagination des écrivains apocryphes et il n'est pas étonnant de rencontrer plusieurs textes prétendus vrais de cette condamnation. Celui que nous avons rapporté est plus généralement admis comme authentique ; du moins est-il conforme au style légal et aux coutumes du temps : les critiques n'ont pu y rien trouver d'in vraisemblable.

Voici un autre texte que nous ne citons que pour son ancienneté, car il nous a été légué par le huitième siècle. Pour ce qui concerne sa valeur historique nous laissons au lecteur instruit le soin de discuter les convenances historiques de cette pièce.

“ Sentence prononcée par Ponce Pilate, intendant de la Province de la basse Galilée, condamnant Jésus de Nazareth à être crucifié.

“ La dix-septième année du règne de l'empereur Tibère, le vingt-quatrième jour du mois de mars, dans la très sainte cité de Jérusalem, sous le pontificat d'Anne et de Caïphe.

“ Ponce Pilate, intendant de la Province de la basse Galilée, siégeant en jugement à son siège présidentiel de préteur, condamne Jésus de Nazareth à mourir sur une croix, entre deux

voleurs, en raison des témoignages nombreux et notoires du peuple qui prouvent que

“ 1. Jésus est un trompeur ;

“ 2. Qu’il a excité le peuple à la sédition ;

“ 3. Qu’il est un ennemi des lois ;

“ 4. Qu’il se nomme Fils de Dieu ;

“ 5. Qu’il se nomme faussement roi d’Israël ;

“ 6. Qu’il est monté au temple suivi de la multitude portant des palmes en main ;

“ Ordonne au premier centurion, Quintus Corneille, de le conduire au lieu de l’exécution.

“ Défend à tous et à chacun, riche ou pauvre, de s’opposer à l’exécution de Jésus.

“ Les témoins qui ont signé l’ordre de l’exécution sont : 1. Daniel Robani, pharisien ; 2. Jean Zorobabeli ; 3. Raphaël Robani ; 4. Capet.

“ Jésus sera conduit hors de Jérusalem par la porte des Tournes.

“ Cette sentence est gravée sur une plaque de cuivre, en hébreu, et sur le bord on lit : “ Une semblable plaque a été envoyée à chaque tribu.”

III

Au point de vue scriptural, cette chute de Jésus peut avoir été annoncée par les passages que nous avons indiqués à la première chute, c’est-à-dire à la troisième station.

Ce renouvellement d’une condamnation aussi injuste, trouve sa figure dans les murmures réitérés du peuple israélite contre Moïse et Aaron, et aussi dans la succession des malheurs qui fondirent sur le saint homme Job.

IV

Si Jésus n’était tombé et ne s’était relevé qu’une fois, nous aurions pu nous imaginer qu’il ne nous appelait qu’une fois à la pénitence. Après une première faute pardonnée, c’eût été une témérité criminelle d’espérer un nouveau pardon pour une nouvelle faute. C’eût été donner raison à ces erreurs désolantes pour de pauvres pécheurs comme nous d’après lesquelles Dieu ne veut pardonner qu’une fois. Avant la condamnation formelle portée par l’Église contre les Montanistes et les Priscillianistes,

Jésus au prix de nouvelles souffrances, avait voulu leur enlever tout prétexte. Une deuxième fois il tombe pour se relever une deuxième fois.

Où sont-ils ces malheureux qui voulaient ainsi enchaîner l'attribut que Dieu exerce toujours avec tant de prédilection ? Eh quoi ! ils mettront des limites à la miséricorde de Dieu ! Mais l'Apôtre le leur répond en disant que là où le péché avait abondé, la grâce de Dieu a surabondé.

Mais nous n'avons pas à lutter contre ces anciens hérétiques. Chaque jour nous rencontrons de pauvres pécheurs qui transportent dans leur vie cette erreur si funeste. Ils sont tombés et ils n'ont plus le courage de se relever. D'où vient ce découragement ? Ce n'est pas de l'intérêt que l'on porte aux droits de Dieu ; l'honneur de Dieu n'a rien à faire dans cette disposition. Le vrai principe, c'est l'orgueil humilié par cette nouvelle chute et ensuite la paresse qui arrête le pécheur et lui persuade de ne plus tenter aucun effort. L'orgueil conduit au découragement et Dieu devient incapable de secourir cette pauvre âme.

Certains pécheurs après être retombés plusieurs fois, prétendent se punir en refusant de sortir de leur état. Mais ce n'est pas une punition, c'est une cruauté criminelle. Vous prétendez vous punir de votre faiblesse en restant dans le péché ? Ne comprenez-vous donc pas que vous vous jetez dans le plus grand danger ? Vous vous plaisez donc à rester dans l'inimitié de Dieu vous voulez protester à votre façon contre sa loi que vous avez violée et à laquelle vous ne voulez pas vous soumettre. Qu'arrivera-t-il si Dieu vous rappelle à lui et que la mort vous surprenne dans cet état de conscience ? C'est donc l'enfer que vous voulez ; voilà donc du temps perdu pour le ciel et employé uniquement à mériter l'enfer.

D'autres restent dans le péché sous prétexte d'essayer leurs forces. Mais quelles forces peuvent-ils avoir lorsqu'ils sont sous l'empire du péché et dans l'inimitié de Dieu ? Pratiquer une vertu et un acte surnaturel qui réclame l'assistance de Dieu. Or n'y a-t-il pas contradiction dans cette prétention de rester dans le péché tant qu'on n'aura pas quitté cette mauvaise habitude et acquis cette vertu ? Ce raisonnement malheureusement trop répandu fait la ruine d'une multitude d'âmes en les retenant pour toujours dans l'état du péché.

Que conclure donc ? Une seule chose, c'est de nous relever

aussitôt et aussi souvent que nous serons tombés ; c'est de ne rester jamais vingt quatre heures dans un état où nous aurions peur de paraître devant Dieu. Aucune considération ne doit nous arrêter ; si nous ne pouvons absolument nous relever par la confession, au moins faisons un acte de contrition parfaite.

V

Un des principaux ornements de la *porte judiciaire* consistait en colonnes. L'une de ces colonnes, celle-là même sur laquelle fut affichée la sentence de mort, appartenait aux Franciscains depuis longtemps. Cependant les circonstances ne s'étaient pas prêtées à leur dessein de la mettre en évidence ; elle fut longtemps couverte par des fourrés de cactus, puis fut comprise dans la construction d'un café. Enfin, dans ces dernières années, le Père Custode de Terre Sainte fit pratiquer des fouilles qui, en découvrant le soeile de la colonne, mirent à jour le seuil de la célèbre porte, avec les trous dans lesquels roulaient ses énormes gonds.

Une chapelle a été construite sur cet emplacement, pour protéger la fameuse colonne.

La station est gravée dans le mur extérieur.

FR. DESIRÉ, *M. Obs.*



CORRESPONDANCE DE ROME

Le vénérable Théophile de Corté. — La Sacrée Congrégation des Rites a tenu, le mois dernier, plusieurs séances extrêmement importantes. L'une d'elles a été consacrée à la cause du vénérable Théophile de Corté, prêtre de l'Ordre des Frères Mineurs. Elle avait pour objet l'examen en deuxième instance des miracles proposés pour la béatification de ce Serviteur de Dieu et le vote sur leur validité. Pendant tout le temps de la séance, le T. S. Sacrement est resté exposé dans l'église du collège Saint-Antoine, et les Religieux sont venus à tour de role adresser leurs prières au Saint des Saints pour le succès d'une cause qui nous est bien chère, et qui, pouvons nous ajouter, est en bonne voie.

* * *

Une conférence du Cardinal Vicaire. — Une autre cause, qui nous intéresse vivement, c'est la béatification de la vénérable Jeanne d'Arc. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, est arrivé à Rome, portant avec lui les pièces du grand procès de *non cultu* qui vient d'être terminé dans son diocèse. Le Tribunal, qui avait été constitué à cet effet à Orléans, a tenu vingt-six séances et a fait connaître dans un document officiel le résultat de ses travaux. Les conclusions sont tout à fait favorables à la cause. Selon le désir exprimé par le Saint Père, la Sacrée Congrégation des Rites ne tardera pas à faire l'examen de ce document et décidera s'il y a lieu de confirmer la séance du tribunal d'Orléans.

Comme le savent nos lecteurs, le Cardinal *font* de la cause de la vénérable Jeanne d'Arc est Son Em. le Cardinal Parocchi. Celui-ci a fait dans le courant de janvier, une magnifique conférence sur l'illustre Vierge Lorraine, dans la chapelle des Dames de l'Assomption. L'illustre Prélat a parlé pendant près de deux heures devant un auditoire d'élite qu'il a enthousiasmé. Il a montré le caractère sumaturel et providentiel de la Vénérable. " Supposez, s'est-il écrié, que Jeanne n'ait pas été envoyée à la nation française, c'était à brève échéance la fin de la religion catholique en France ; c'était le royaume de saint Louis détaché de l'Église, et soumis peu à peu aux errements de Wicief, de Jean Hus et de l'Université infectée par le schisme ; c'était aussi, par la déchéance de la fille aînée de l'Église, l'apostolat catholique tari, pour une large part, dans ses ressources, et privé de ses ouvriers les plus intrépides."

L'orateur a terminé, en faisant entrevoir la glorification suprême de Jeanne d'Arc. " Et malgré les tristesses de l'heure présente, malgré les bouleversements qui agitent la noble nation, j'espère que le jour viendra, où la glorification définitive de notre Vénérable sera aussi pour sa patrie le jour de l'apaisement."

* * *

Prière de saint Antoine à la Sainte Vierge. — Personne n'ignore la grande dévotion de saint Antoine de Padoue envers la sainte Vierge. Parmi les différentes pratiques qu'il recommandait aux fidèles, et qu'il répandait partout, il en est une qui consiste à invoquer Marie, Vierge avant, pendant et après son enfement. La Sacrée Congrégation des Indulgences

a récemment accordé une indulgence de cent jours aux fidèles qui réciteraient la prière suivante :

Virgo ante partum, ora pro nobis, Ave Maria, etc.

Virgo in partu, ora pro nobis, Ave Maria, etc.

Virgo post partum, ora pro nobis, Ave Maria, etc.

Ou en français :

Vierge avant votre enfantement, priez pour nous, Je vous salue, etc.

Vierge dans votre enfantement, priez pour nous, Je vous salue, etc.

Vierge après votre enfantement, priez pour nous, Je vous salue, etc.

* * *

Mgr Dal Vago. — Une légère amélioration s'est produite dans l'état de Mgr Dal Vago ; mais sa position est toujours très grave et fait redouter une catastrophe. Nous recommandons de nouveau le bien-aimé Prélat aux prières de tous les membres de la famille franciscaine.

* * *

L'Encyclique à l'Épiscopat américain. — L'Encyclique à l'Épiscopat américain a paru simultanément à Rome et dans les États Unis. Elle commence par ces mots : *Longinqua Oceani spatia*. Léon XIII commence en disant qu'il s'est associé au Centenaire de la découverte de l'Amérique, et en rappelant que le nouveau monde a été tout d'abord évangélisé par les Franciscains, ainsi que par les Dominicains et les Jésuites, il fait appel à l'union des évêques et leur recommande d'inculquer aux fidèles la doctrine de l'Église sur l'unité et la perpétuité du mariage. Au sujet des associations et de la question sociale, il rappelle la ligne de conduite tracée dans l'Encyclique *Rerum Novarum* et il exhorte les pasteurs des âmes à prêcher l'observance de toutes les vertus religieuses et civiles afin que la liberté américaine ne dégénère pas en licence. Il termine par un touchant appel à ceux qui n'ont pas la même foi chrétienne, disant que leur éloignement de l'Église dépend plutôt de leur naissance que de leur volonté. Il exhorte les catholiques à user d'une grande charité envers leurs frères séparés, à les éclairer sur les points de la doctrine et à les édifier par leur bon exemple.

* * *

L'offrande des cierges au Pape. — Grâce à Dieu, la santé du Souverain Pontife se maintient malgré les rigueurs de

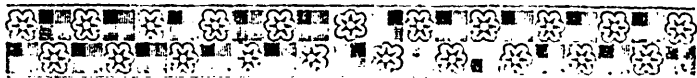
la saison. Le jour de la Purification de la très sainte Vierge, le Saint Père a reçu dans la salle du trône les cierges qui lui sont offerts chaque année par les représentants des Basiliques, des Collégiales, des Ordres religieux, des Eglises nationales, des Collèges et des Séminaires. Tous ceux qui l'ont approché ont pu constater le bon état de la santé du Pape. Le T. R. Père Raphaël d'Aurillac, Procureur Général de l'Ordre, s'est présenté à son tour et a reçu la bénédiction pour lui et pour toute la famille franciscaine,

* * *

Un nouveau deuil à Saint-Antoine. — La mort, qui nous avait tant éprouvés en 1894, est revenue nous visiter au début de cette année et elle a fait une nouvelle victime dans la personne du T. R. Père Bonaventure de Silvano d'Orba, Procureur Général des Frères-Mineurs Réformés. Le défunt appartenait à la Province de Saint-Didace dans la Haute-Italie. Après avoir rempli dans sa Province, les fonctions de Gardien et de Ministre Provincial, il avait été appelé à Rome, en juillet 1892, pour remplacer comme Procureur Général, le T. R. Père Diomède Falconio, nommé évêque de Lacédonia.

Nous recommandons ce cher et vénéré Religieux aux prières de nos lecteurs.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX
O. F. M.



Préparés par les Anges

LE Pape Pie IV retira en 1562 l'approbation que ses prédécesseurs avaient accordée aux ermites de St François et y prescrivit à ces religieux d'avoir à se dissoudre et de choisir pour s'y retirer l'un des Ordres déjà existants dans l'Eglise. Dans l'intimité de l'oraison, le Divin Maître ordonna à Benoit, l'un de ces ermites, d'entrer chez les Frères-Mineurs de l'Observance où il fut admis en qualité de frère lai au couvent de Ste-Marie de Jésus, près de Palerme, à l'âge d'environ trente-huit ans, dont il en avait passé dix sept dans la solitude.

Benoît était né à Saint-Philadelphé en 1526, de parents descendant d'esclaves d'Afrique amenés en Sicile. Ils étaient d'une piété exemplaire. Ils élevèrent leur fils dans l'amour et la crainte de Dieu, et Benoît, prévenu dès son enfance des bénédictions de la grâce, s'engagea à leur suite dans la voie de la perfection dont il ne s'écarta jamais. Employé à la garde des troupeaux du seigneur Manasseri il fut un apôtre pour ses compagnons. Mais un jour qu'il était parmi eux il fut touché de la patience que montra le vénérable Lanza ermite de saint François, insulté et raillé par les compagnons de Benoît qui ne tarda pas à suivre le saint homme.

Saint Benoît, que l'on appelle le More à cause de son origine, entré dans l'Ordre Séraphique fut employé à la cuisine qui se transforma pour lui en un sanctuaire d'où l'encens de la prière ne cessa de s'exhaler vers le ciel. Là, il espérait être à l'abri du regard des hommes, mais dans cette fonction en apparence si humble que le Serviteur de Dieu sanctifiait si parfaitement, Dieu voulut le glorifier par les plus éclatants miracles.

Le Chapitre provincial se trouvait réuni à Ste-Marie de Jésus. Il tomba une telle quantité de neige que la sortie pour la quête devint impossible et la communauté fut tout à coup dépourvue de provisions. En cette extrémité, notre Saint ne se décourage point, mais se confiant en cette bonne Providence, l'unique ressource des enfants de saint François, il n'hésite pas à réclamer d'Elle un miracle. Le soir du jour où les dernières provisions allaient être épuisées, il remplit d'eau plusieurs grands vases, et passa la nuit dans une fervente oraison. Le lendemain matin les vases se trouvaient remplis de beaux poissons, et en une telle quantité qu'ils suffirent abondamment aux besoins de la communauté.

Un fait encore plus extraordinaire eut lieu dans le même couvent, un jour de Noël. L'Archevêque de Palerme était venu célébrer cette fête avec la communauté ; connaissant la pauvreté de la maison, il avait fait apporter les provisions que le cuisinier devait préparer. Benoît passa dans la prière la nuit de cette solennité, s'entretenant amoureusement avec le divin Enfant de Bethléem ; de sorte qu'au moment de la grand'messe, il n'avait pas encore mis les pieds à la cuisine ; rien donc n'était préparé pour le repas qui devait suivre. Averti par les religieux le Père Ambroise Polichi, vicaire du couvent, avait fait chercher le

cuisinier de tout côté sans pouvoir le découvrir, quand, pendant la messe le thuriféraire, en agitant son encensoir, sentit qu'il rencontrait un obstacle derrière une tapisserie ; il regarde et trouve Benoît à genoux, tout absorbé en Dieu. Il le secoue alors pour le faire revenir à lui, tout en l'avertissant que le P. Vicairc le cherchait en vain depuis longtemps dans toute la maison. Le Saint se contente de lui faire signe de garder le silence, et continue son oraison jusqu'à la fin de la messe ; puis il se rend à la cuisine pour y allumer le feu. Le P. Vicairc ne tarde pas à l'y joindre et le trouve encore à genoux, absorbé dans l'oraison ; il le secoue fortement et ne parvient à le faire revenir à lui qu'au bout d'un certain temps. Cependant d'autres religieux étaient accourus pour lui faire aussi des reproches, et Benoît se contentait de répondre qu'on pouvait sonner et se rendre au réfectoire, que tout serait prêt. "Comment cela se peut-il, lui dit le P. Vicairc, puisque le feu n'est pas même allumé? — Le Seigneur ne m'abandonnera pas, répondit Benoît." Au même moment, en présence de tous les Religieux et de l'Archevêque qui était venu, lui aussi, deux jeunes hommes vêtus de blanc se présentèrent à la cuisine, et, relevant les manches de leurs tuniques, ils se mirent en devoir d'apprêter le repas. Benoît pria de nouveau les Religieux de se rendre au réfectoire ; à peine furent-ils à table, que les mets furent servis parfaitement préparés, *préparés par la main des anges*. On devine aisément le saisissement et la stupéfaction des heureux témoins d'un pareil prodige.

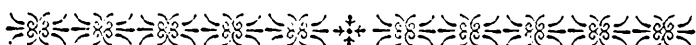
Benoît était ce pauvre par excellence dont il est écrit que Dieu attend, pour l'exaucer, le désir du cœur.

La renommée de ses miracles lui attira la vénération des peuples, qu'il fuyait, voyageant autant que possible de nuit. En 1578 on nomma l'humble cuisinier Gardien du couvent de Ste-Marie de Jésus. Autant cette élection causa de joie aux Religieux du couvent, autant elle fut un sujet de peine profonde et de confusion pour le frère Benoît que l'on élevait ainsi à cause de sa sainteté. Le précepte de la sainte obéissance fut seul capable de vaincre les résistances de notre Bienheureux. Dans cette nouvelle charge, ses vertus brillèrent d'un nouvel éclat, mais il fut heureux mille fois, de retourner à la cuisine quand le temps de sa supériorité fut enfin expiré.

Le 4 du mois d'avril 1589, saint Benoît quitta cet exil pour la patrie dans ce même couvent de Ste-Marie de Jésus près de

Palerme ; c'est là qu'il repose. Il a été béatifié par Benoît XIV et canonisé par Pie VII. Sa fête se célèbre le 3 avril.

FR. ANGE-MARIE, *M. Obs.*



Nouvelles du Tiers-Ordre.



Isle aux Grues. — Le 10 mars, à la clôture de la neuvaine en l'honneur de saint François Xavier, plus de soixante personnes recevaient l'habit du Tiers-Ordre. Environ quatre-vingts personnes dans cette paroisse appartiennent au Tiers-Ordre de saint François ; c'est beaucoup pour une paroisse qui compte à peine 330 communicants. Mais cette charmante petite paroisse offre plutôt l'idée d'un coin perdu du paradis terrestre, à part la neige et le vent. A cette saison surtout, on sent bien la présence du Chérubin chargé d'en garder l'entrée ; seulement il semble avoir remplacé son épée flamboyante par une épée non moins terrible faite de glace.

Saint Ambroise de la Jeune Lorette. — Le même jour et à la même occasion, 250 personnes entraient dans le Tiers-Ordre à Saint-Ambroise. Cette fraternité promet beaucoup. Le nombre total des Tertiaires doit être, si nous ne faisons erreur, de 400 ou 500.

Saint Thomas de Montmagny. — Le 12 mars, les Tertiaires de Montmagny profitaient du passage d'un Père Franciscain pour réclamer une réunion du Tiers-Ordre. Plus de cent personnes étrangères au Tiers-Ordre s'étaient rendues à cette réunion et 13 d'entre elles reçurent l'habit. Les circonstances n'ont pas encore permis d'ériger canoniquement la fraternité.





Chronique de saint Antoine

LE PAIN DE SAINT ANTOINE AU QUATORZIÈME SIÈCLE. — Pas plus dans les pratiques de dévotion, lorsqu'elles sont bonnes et salutaires, que dans l'ordre des créatures matérielles, il n'y a de générations spontanées, et nous pouvons appliquer à la pratique, si neuve en apparence du pain de saint Antoine, cet adage que nous a transmis le sage d'Israël ; " Qu'est-ce qui a été autrefois ? C'est ce qui doit se faire à l'avenir — Qu'est ce qui s'est fait ? C'est ce qui se fera encore. Rien de nouveau sous le soleil et nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déjà dans les siècles qui se sont passés avant nous." (*Ecl.* I. 9, 10.

Je n'ai pas sous la main, au moment où j'écris ces lignes, de vie détaillée du Thaumartuge de Padoue. Je ne puis donc pas constater si ces historiens ont relaté de lui quelque chose qui prélude, de près ou de loin, à la pratique connue aujourd'hui sous le nom de pain de saint Antoine. Mais voici du moins un document d'une incontestable authenticité pour prouver qu'il y a cinq ou six cents ans, nos pères connaissaient quelque chose de semblable.

Je l'ai découvert, il y a vingt-cinq ans, dans un des précieux livres liturgiques ayant appartenu autrefois à l'église cathédrale d'Apt et qui date de la première moitié du XIV^e siècle. Je m'occupais alors d'étudier, au point de vue de l'histoire locale, ces monuments liturgiques, conservés aujourd'hui encore dans les archives de l'église paroissiale d'Apt, et dont quelques-uns remontent au Xe ou XI^e siècle. Le résultat de ces études a été consigné dans les *Annales de la société littéraire, scientifique, et artistique d'Apt*, nouvelle série, tome I, sous ce titre : *Recherches historiques et littéraires sur l'ancienne liturgie de l'église d'Apt*, et un tirage à part en a été fait. (78 pages, in 8° Avignon, typog. Séguin aîné, 1874.)

Or voici ce qui se lit au Chapitre VII de ce travail, *Usages divers* ;

"Un usage assez digne de remarque, c'est la bénédiction du blé de semence qui se faisait en invoquant saint Antoine de Padoue. On sait quel renom populaire ce saint a conservé jusqu'à

nos jours, quelle puissance le ciel lui donna, aussi bien sur la nature que sur le cœur des multitudes qu'il entraînait à sa suite. Voici la formule de cette bénédiction :

“ Bénissez Seigneur, cette semence, et par les mérites de notre bienheureux père saint Antoine, daignez la multiplier et la faire fructifier au centuple, en la préservant de la foudre et de la tempête. Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Amen.”

“Et que la bénédiction de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit descende sur cette semence. Amen.”

Voilà ce qui se pratiquait à Apt, et probablement ailleurs, au XIV^e siècle. On invoquait saint Antoine pour avoir une abondante récolte. Le blé c'est le pain ; sommes-nous bien loin du pain de saint Antoine ?

Mais il y a mieux, car nous y voici tout à fait.

À la suite de la bénédiction du blé de semence, on lit dans le bréviaire aptésien du XIV^e siècle, une bénédiction plus curieuse encore, *Benedictio ad pondus pueri*, qui nous fait connaître un usage du temps.

Les familles qui voulaient attirer les bénédictions célestes sur un enfant, et en même temps contribuer au soulagement des pauvres du bon Dieu, donnaient à un établissement de charité un poids de blé égal au poids même de l'enfant, qui était censé faire la bonne œuvre et qui devait en retirer le profit spirituel, Or, cette bonne œuvre se faisait en l'honneur de saint Antoine dont on invoquait la protection pour obtenir la faveur demandée.

Voici, du reste, la traduction de cette bénédiction, dont j'ai trouvé le texte en assez mauvaise écriture cursive du XIV^e siècle, dans un des vieux bréviaires de l'église d'Apt dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment.

“ Par l'intercession des mérites et des prières de notre glorieux Père saint Antoine, Seigneur Jésus Christ, nous demandons humblement à votre miséricorde que vous vouliez bien garder de tout mal, herpès, peste, épidémie, mortalité et fièvre dangereuse, votre serviteur ici présent, qui, en votre nom et en l'honneur de notre bienheureux Père Antoine, met dans cette balance une quantité de froment égale au poids de son corps, pour le soulagement des pauvres infirmes qui gisent dans votre hôpital. Veuillez le conserver de longues années et permettre qu'il arrive jusqu'au soir de la vie, et, par les mérites et suffrages du saint

que nous invoquons, daignez le faire parvenir jusqu'à votre saint et éternel héritage, le garder et le préserver de tous ses ennemis. Vous qui étant Dieu vivez et réglez dans tous les siècles. Amen."

Ou je me trompe fort, ou voilà, par ce texte de nos archives aptésiennes, péremptoirement démontré, que la pratique du pain de saint Antoine est vieill : de six cents ans. Il est vrai qu'au XIVe siècle, on n'avait pas imaginé le double tronc cadennassé, tronc des promesses conditionnelles et tronc des recettes effectives: nos pères y allaient plus rondement; ils payaient d'avance, laissant à saint Antoine l'obligation de s'exécuter par après.

Mais, pour solliciter la protection du saint 'Thaumaturge et en obtenir des grâces de l'ordre temporel ou spirituel, ils donnaient aux pauvres une quantité déterminée de ce bon blé dont on fait le pain. Est-ce autre chose au fond que le pain de saint Antoine?

La détermination de cette quantité, d'après le poids même de la personne pour laquelle on invoque saint Antoine, est la seule chose à laquelle n'aient pas pensé encore les modernes: rénovateurs de ce vieil usage. Peut-être bien qu'on y reviendra. Dans certains cas, les pauvres n'auraient rien à y perdre, tout au contraire, et puis il est toujours permis de faire pencher la balance du bon côté. (*Semaine d'Avignon*)

SAINTE ANTOINE ET LES LOYERS. — Le mois de mai approche et bien des personnes cherchent, anxieuses, un nouveau logement. Qu'elles s'adressent à saint Antoine qui fait trouver ce que l'on cherche. Une personne de Montréal remercie le bon Saint de lui avoir procuré providentiellement un logement dont elle n'a qu'à se féliciter. Elle craignait que ce changement ne fût nuisible à son commerce; mais grâce à la céleste intervention du puissant protecteur qui ne fait pas les choses à demi, c'est le contraire qui a eu lieu. Reconnaisante elle fait publier cette faveur qui ne manquera pas d'attirer à saint Antoine de nouveaux solliciteurs pour la même cause.





N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

Dlle Claire Surprenant, en religion Sr. sainte Colette, décédée à Cohoes (États-Unis), après 15 ans de profession,

Elle laisse à Cohoes l'impression salubre que peut produire une chrétienne et une tertiaire qui comprend et pratique tous ses devoirs. Douée d'une volonté énergique et non contente d'édifier son voisinage par sa vie exemplaire, elle s'est constituée l'apôtre infatigable du Tiers Ordre, encourageant les âmes, visitant les malades, propageant et soutenant les bonnes œuvres dans une sphère d'action très étendue. Puisse-t-elle obtenir à ses imitatrices l'esprit du séraphique Père qui a dû la reconnaître et la recevoir à sa mort comme une véritable enfant de sa famille !

Dlle Anna Bigras, de la Fraternité de S. Martin.

Dlle Malvina Bigras, de la Fraternité de Ste Dorothée.

M. J. B. Rousseau, décédé à S. Athanase d'Inverness, le 7 septembre 1894, à l'âge de 70 ans, après 8 années de profession.

Madame James Broderic, décédée le 16 janvier 1895.

Dlle Miller, novice, décédée à Montréal, dans le courant du mois de février 1895.

De la Fraternité de S. Paulin, Messieurs Narcisse Puineau ; Antoine Paquin ; Honoré Bergeron ; Antoine P. Lafrenière ; Edouard Dubé ; Mesdames Marguerite Ayotte ; Alfréla Boucher ; Emilie Baboin ; Méthaïde Dupont ; Mathilde Mineau.

R. I. P.

